



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le lundi 4 janvier 2021

TRAVAUX IMMOBILIERS AU PROFIT DES POLICIERS ET DES GENDARMES

Dans le cadre du plan France Relance, 350 060 € vont être consacrés à la réalisation de projets de rénovation et de modernisation dans le Cher

L'amélioration des conditions de travail et de vie des policiers et des gendarmes est une priorité du ministre de l'Intérieur.

Plusieurs demandes ont ainsi été portées par le ministère de l'Intérieur dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance dédié à la rénovation énergétique des bâtiments de l'État lancé conjointement par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et par le ministère délégué aux Comptes publics.

Conformément aux arbitrages rendus par le Président de la République et le Premier ministre, plusieurs opérations dans le département du Cher ont bénéficié du financement nécessaire pour être engagées dans les tous prochains mois : ce sont 350 060 € qui seront ainsi consacrés à la réalisation de travaux immobiliers.

Ces investissements pour la modernisation des bâtiments permettront notamment d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments en procédant à l'installation de chaudières à condensation, en remplaçant des huisseries extérieures par des modèles en PVC, ou encore les éclairages par des lampes à LED.

Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui pourront être mobilisés pour le territoire.

Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX